

Chécy, le 7 octobre 2016

## **Trophée de l'assurance 2016**

### **Tariflash : l'innovation clients de Thélem assurances récompensée !**



Thélem assurances a reçu hier, à l'occasion de la 15<sup>ème</sup> édition des Trophées de l'assurance, le **Trophée d'or de l'innovation digitale** pour son application [Tariflash](#). Cette nouvelle application mobile, **inédite dans le secteur de l'assurance** lancée en février dernier, permet d'obtenir un **tarif auto à partir de la photo de la carte grise et du permis de conduire**. Elle simplifie au maximum la collecte d'informations nécessaires à l'obtention d'un tarif.

*« Nous sommes très heureux que Tariflash soit saluée par des professionnels de l'assurance. L'expérience utilisateurs novatrice qu'elle propose illustre notre capacité à innover et à nous différencier pour conquérir de nouveaux clients sur un marché très volatile »* indique Daniel Antoni, directeur général de Thélem assurances.

A l'aide de son smartphone, l'internaute prend en photo sa carte grise puis son permis de conduire. Les informations nécessaires sont extraites automatiquement. L'internaute n'a plus qu'à préciser son niveau de bonus pour obtenir un tarif. Il peut ensuite choisir le mode de relation qui lui correspond le mieux pour finaliser sa souscription (tarif par email, rappel par un conseiller, devis détaillé). Tariflash s'appuie sur la technologie de reconnaissance de documents, mise au point par la société Jouve. Elle constitue une avancée majeure dans la perspective de dématérialisation de documents en masse.

Le service Tariflash est né au sein du Thélem Lab, un écosystème dédié à la transformation digitale de l'entreprise et composé de collaborateurs issus de tous les services clés. Sa mise en œuvre a impliqué la collaboration des services communication, informatique et distribution.

#### **A propos de Thélem assurances :**

Avec presque 200 ans d'existence au service de ses sociétaires, Thélem assurances doit sa longévité à sa capacité permanente à se réinventer. Avec sa signature « Thélem assurances innove pour vous », elle exprime son engagement à faire évoluer son métier et apporter les solutions d'assurances nouvelles qui accompagnent ses assurés. La relation avec ses sociétaires est fondée sur la connaissance de leurs besoins, la qualité de ses contrats et le respect de ses engagements. Le groupe Thélem assurances pratique les assurances de personnes, de biens et de responsabilités pour les particuliers et les professionnels (petites entreprises, artisans commerçants, agriculteurs...). Ses services sont accessibles via des canaux de distribution numériques et physiques, dont 268 agences réparties dans 45 départements et 242 courtiers, couvrant ainsi presque l'ensemble du territoire. La compagnie a réalisé un chiffre d'affaires de près de 334 millions d'euros en 2015, correspondant à un portefeuille de 965 348 contrats et 461 598 sociétaires. Son siège social est basé à Chécy, dans le Loiret.



**A propos des Trophées de l'assurance :**

Les Trophées de l'Assurance, créés par Emmanuelle Lambijou et Jean-Luc Gambey sont des récompenses destinées à valoriser les meilleures innovations et les talents de l'année et sont décernées chaque année depuis 2001. Les assistants, les assureurs, les bancassureurs, les courtiers, les courtiers grossistes, les mutuelles d'assurance, les mutuelles 45, les institutions de prévoyance, les plateformes, les sociétés de protection juridique, les réassureurs et tous les autres réseaux de distribution de produits d'assurance concourent.

Le jury est composé chaque année de personnalités et est représentatif de l'ensemble des acteurs. Il est présidé cette année par Amélie Oudéa-Castera, Directeur Marketing et Digital du Groupe AXA et Hamid Benamara, Directeur général de LesFurets.com.